

# La gestion différenciée des espaces verts au Conseil départemental de l'Aisne

Lundi 29 avril 2019

# La gestion différenciée des espaces verts au Conseil départemental de l'Aisne

Dans le cadre de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles puis de son Agenda 21, le Conseil départemental a engagé des opérations expérimentales pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et modifier les objectifs dévolus aux espaces verts.



# La gestion différenciée des espaces verts au Conseil départemental de l'Aisne

Le Département dispose désormais d'un outil pour répondre à la réglementation via la "gestion différenciée des espaces verts"...

## Le vade-mecum de gestion différenciée des espaces verts

Il s'agit d'un outil facilitant la mise en œuvre d'un plan de gestion sur un site et d'un référentiel comportant un panel de fiches actions pour aider les gestionnaires et apporter des solutions alternatives et concrètes aux agents sur le terrain.

# La gestion différenciée des espaces verts au Conseil départemental de l'Aisne

En juin 2017, l'application du vade-mecum a débuté sur deux collèges volontaires : celui de Pierre Sellier à LA CAPELLE et de Louis Sandras à ANIZY-LE-GRAND. D'autres ont rapidement suivis :

- **19 collèges sont candidats à l'application d'un plan de gestion (29 avril 2019) ;**
- **10 collèges sont déjà dotés d'un plan de gestion (29 avril 2019).**

# La gestion différenciée des espaces verts au Conseil départemental de l'Aisne

## Les actions préconisées

